

REPUBLIQUE FRANCAISE		
Département du BAS-RHIN	Arrondissement de STRASBOURG	
Nombre de Conseillers : 15	<i>Séance du</i> jeudi 7 novembre	
Présents : 11	<u>Date de la convocation</u> :	<u>Président de séance</u> : W. DE VREESE
Procurations : 3	Le 17 octobre 2024	<u>Secrétaire de séance</u> : N. CAQUELIN
Absent excusé : 1		

Commune d'OSTHOFFEN

Délibération n° 36 /2024

Présents : M. Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, Mme Isabelle GRAFF, M. Denis GUILLEMOIS, M. Daniel KOENIG, M. Lucas LETT, Mme Anne MARTIN, Mme Sylvie MEHN, M. Bernard PAULUS, Mme Marie-Josée STROH, M. Pierre THUMANN et M. David WEIL

Procurations : Mme Agathe DE VREESE, procuration faite à M Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, procuration faite à Mme Sylvie MEHN, Mme Anne SCHIFF dit SARMOIS, procuration faite à M David WEIL

Absent excusé : Mme Vanessa JACQUES

Objet : **Subvention 2024 pour la Chorale Sainte Cécile**

Suite à la demande en date du 5 juillet 2024 déposée en Mairie,

La Chorale Sainte Cécile sollicite le versement d'une subvention aux titres de l'année 2024.

Après discussion, il est proposé d'octroyer une subvention d'un montant de 275 € à la Chorale Sainte Cécile.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Approuve** le versement d'une subvention d'un montant de 275 € comme susmentionné.

Votes : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre des délibérations, les signatures de tous les Membres présents.
Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Osthoffen, le 7 novembre 2024

La secrétaire de séance
Nathalie CAQUELIN



Le Maire
Wilfrid DE VREESE



Accusé de réception en préfecture
067-216703637-20241107-53-2024-DE
Date de télétransmission : 14/11/2024
Date de réception préfecture : 14/11/2024



Accusé de réception en préfecture
067-216703637-20241107-53-2024-DE
Date de télétransmission : 14/11/2024
Date de réception préfecture : 14/11/2024